Date de publication : 28/05/2024 CD15 | n° acte : 24-2081

### Réponse à une demande de Permission de Voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1034644//2401292 /

Date: 15/04/2024

Contact : NALLET Michael

UI AURA SOGETREL

654 CRS TROISIEME MILLENAIRE

69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence

d'Aurillac

**RUE NICEPHORE NIEPCE** 

15000 AURILLAC

Permission accordée : Conforme à la PI du 16/05/2024

Date et signature : (Nom et qualité)

Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC

Vincent GALIBERN

Le 28/05/2024

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par

arrêté N° ...... du .....)

Niveau d'urgence

Raccordement client: Non

#### Localisation des Travaux

15250 LAROQUEVIEILLE - RD59.

Type des travaux	Evaluation en	longueur e	t en nombre	Evaluation du patrimoine			
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose	
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole			
Câble Enterré	m. de conduite	2		m. de câble	2		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère			
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère			
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère			
Armoire de S.R.	unité			m²			
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>			
Cabine téléphonique	unité			m²			
Poteau	unité						
Antenne > 12 m	unité			m²			
Pylône > 12 m	unité			m²			
Chambre souterraine	unité						
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère			
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole			
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble			

Nature des travaux : Pose de câble enterré, Réalisation de conduite multiple, Réalisation d'artère aérienne,

Commentaires : Les plan vous seront envoyée par mail

Echéancier:

Date prévue pour le début des travaux : Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033

Gestionnaire de voirie :77856 Conseil Départemental du Cantal

Date de publication : 28/05/2024



# PROPOSITION D'IMPLANTATION CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 59

Demande de: SOGETREL pour ORANGE

Objet de la demande: Pose d'une chambre

Commune(s): LAROQUEVIELLE Lieu-dit : Requiran

Le 16 mai 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC Monsieur Michael NALLET représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Membry

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC

Vincent GALIBERN

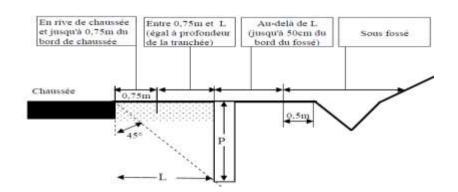
	Catégories et niveaux										
N° RD	RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Sous accotemen  Entre 0,75m  et L égal à profondeur de tranchée	t Au-delà de L	Sous fossé	Sous trottoir	N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses
59	Cat 3	Au PR21+014	D	TT	0.50m	1x2m					Pose d'une chambre L3C1 sur réseau existant Schéma 9 Sous Chaussée Schéma 6-2 En rive

\* Techniques : TT = tranchées traditionnelles

TE = tranchées étroites

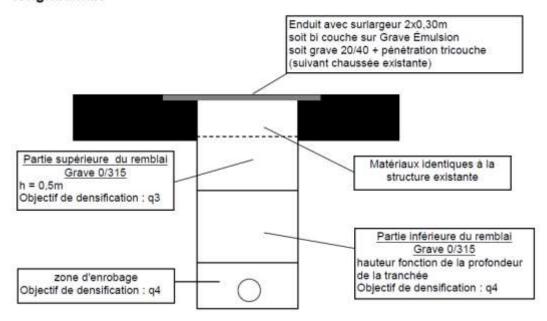
FD = Forage dirigé

F = Fonçage SA= Supports aériens



Date de publication : 28/05/2024

## <u>Schéma n°9</u> sous chaussée RD catégorie 1 niveau 2b, cat.2 et cat.3 pour tranchée "isolée" et "longitudinale"



### Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

